

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU
 VENDREDI 12 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi douze avril à vingt heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Kitty REVEL, Maire. Présents : Kitty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Franck ISABELLE, Marise HELLARD, Laurent TOUCHE, Michael GEERAERT-HABERT. Absence(s) excusée(s) : Pierre GIMONET, Isabelle TOUZEAU. Pouvoir(s) : Pierre GIMONET donne pouvoir à Christian REVEL, Isabelle TOUZEAU donne pouvoir à Kitty REVEL. Secrétaire de séance : Richard BUHAN. Convocation/affichage : 02/04/2024

Délibération 2024-01 : CFU adoptée à l'unanimité

	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice Section Fonctionnement	183 764.27	210 645.96
Réalisation de l'exercice Section Investissement	40.426.38	92 068.53
Rappel des reports exercice N-1 Fonctionnement	0.00	114 093.61
Rappel des reports exercice N-1 Investissement	27 683.02	0.00
Reste à Réaliser	0.00	0.00
Total cumulé	251 873.67	416 808.10

Le résultat est donc excédentaire et s'élève à 164 934.43 euros.

Délibération 02-2024 : Affectation des résultats Adoptée à l'unanimité : Reports : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -27 683.02 € / Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 114 093.61 € Soldes d'exécution : (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 51 642.15 € / (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 26 881.69 €

Restes à réaliser : section d'investissement en dépenses et en recettes : 0.00 € Besoin net de la section d'investissement : 0.00 € Compte 1068 : 0.00 € Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 140 975.30 €

Délibération 03-2024 : Subventions aux associations A l'unanimité : Les Marches Normandes : 150 euros / FNACA : 140 euros / La Coopérative Scolaire de Garennes : 150 euros / L'amicale de la deuxième DB : 35 euros / Les Joyeux Epis : 200 euros / Le patrimoine du plateau de Saint André de l'Eure : 50 euros / Val'Eure Verte : 50 euros / L'association des parents d'élèves Indépendants du Groupe Scolaire Duflot : 80 euros

Délibération 04-2024 : Délibération Budget Primitif 2024 Adoptée à l'unanimité

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHP 011	43 800.00	CHP 002	140 975.30
CHP 012	51 450.00	CHP 70	2 464.00
CHP 014	18 091.00	CHP 73	41 642.00
CHP 65	222 241.79	CHP 731	112 966.00
CHP 66	71.00	CHP 74	38 999.00
CHP 042	11 271.74	CHP 75	9 879.00
		CHP 764	0.23
total	346 925.53	total	346 925.53

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		CHP 001	23 959.13
CHP 16	5 953.00	CHP 040	11 271.74
CHP 45	10 000.00	CHP 10	18 000.00
CHP 21	73 870.87	CHP 13	36 593.00
total	89 823.87	Total	89 823.87

Délibération 05-2024 : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 Adoptée à l'unanimité

	TAUX 2023	TAUX 2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	40.37	40.37
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	33.89	33.89
Taxe d'habitation	10.08	10.08

Délibération 06-2024 : Délibération pour la TH pour les logements vacants Adoptée à l'unanimité

Délibération 07-2024 : Demande de fonds de concours pour un défibrillateur externe Adoptée à l'unanimité

Délibération 08-2024 : Vidéoprotection sur l'espace public. Adoptée 9 voix/1 abstention

Délibération 09-2024 : Prime pouvoir d'achat Adoptée à l'unanimité. 400 euros à proportion de la quotité de travail.

Questions diverses DM : . La différence de taux entre 2017 et 2020 est de 0.40%, le montant du prélèvement est donc de 1 065.00 euros. Madame le Maire informe donc les conseillers municipaux qu'il a fallu faire un virement de crédit de 1065.00 euros car cette dépense n'a pas été anticipée au budget 2023 Elections Européennes Val'Eure Verte : Nettoyage de la commune le 14 avril 2024 à 10h00. Présentation du projet d'assainissement en traverse de la RD67.

Le secrétaire de séance,

Richard BUHAN

Le Maire,

Ketty REVEL

